

Convocation du 2 décembre 2019
Nombre de membres : 13
Présents : 9; Suffrages exprimés : 9
Quorum : 7

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TALMONT-SAINT-HILAIRE
Conseil d'Administration
12 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 12 du mois de décembre à 18 heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de TALMONT-SAINT-HILAIRE s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur Maxence de RUGY, Président et sous la présidence de Madame Catherine GARANDEAU, Vice-Présidente.

Etaient présents : Monsieur Jean CHARRIER, Monsieur Eric DANGLLOT, Madame Huguette DARIET, Madame Marie-Françoise GABORIT, Madame Catherine GARANDEAU, Madame Bernadette GAUTREAU, Monsieur Daniel GRIT, Madame Claudine ORDONNEAU, Madame Nathalie DALAIS-CHUSSEAU

Etaient absents excusés : Monsieur Maxence De RUGY, Madame Michèle DA SYLVA

Etaient absents : Madame Sonia FAVREAU. Monsieur Jean-Pierre AYME,

Pouvoir : Monsieur Maxence de RUGY donne POUVOIR à Madame Catherine GARANDEAU
Mme DA SYLVA Michèle donne pouvoir à Mme GAUTREAU Bernadette

7) CCAS / FINANCES – Attribution d'une subvention

Madame la Vice-Présidente explique que des associations ont sollicité le centre communal d'action social en vue de l'obtention d'une subvention. Le CCAS a délibéré le 1^{er} octobre 2019 pour les attribuer.

Il conviendrait de pouvoir également attribuer une subvention de 900€ à l'association « Déplacement Solidaire du Talmondais » au titre de l'année 2019.

Le conseil d'administration DECIDE, à l'unanimité :

1°) d'attribuer une subvention à l'association du « déplacement solidaire du Talmondais » pour l'année 2019.

2°) d'autoriser le Président ou la Vice-présidente à signer tout document se référant à ce dossier.

**Pour extrait conforme au registre,
A Talmont-Saint-Hilaire, le 12 décembre 2019
La Vice-Présidente,**

Catherine GARANDEAU